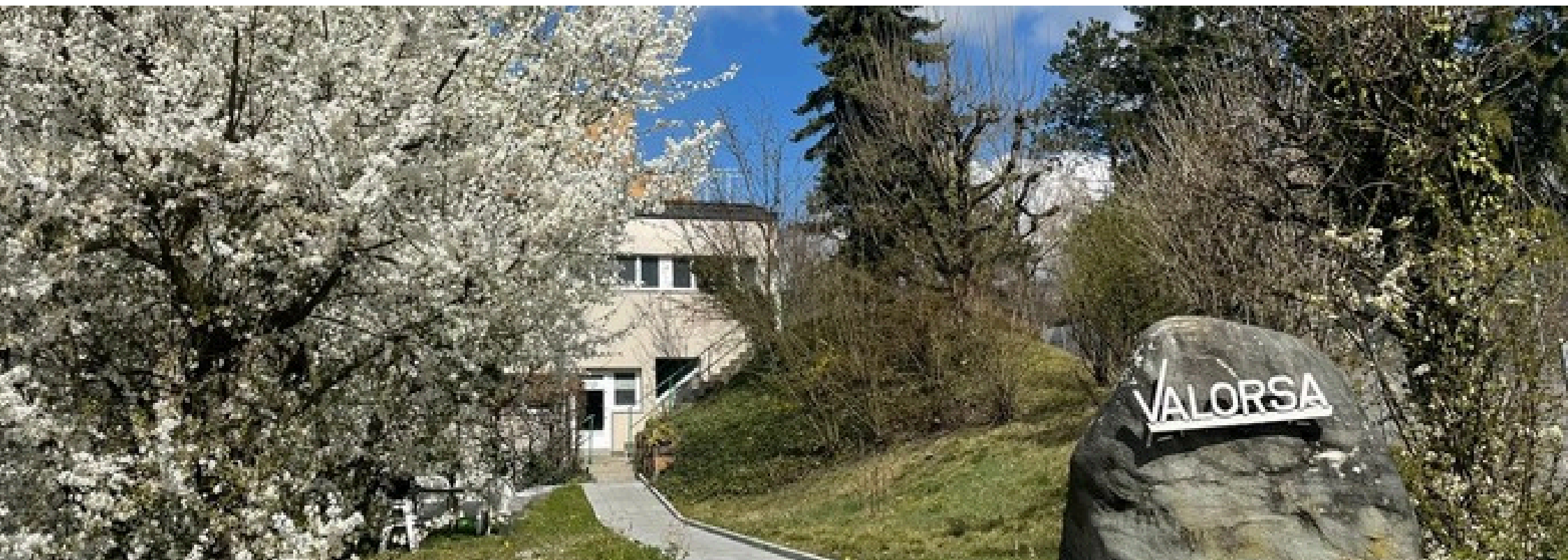


Rapport Annuel

2025



Sommaire

01	LE MOT DU PRÉSIDENT	3
02	DONNÉES CLÉS & FAITS MARQUANTS	4
03	L'ENTREPRISE VALORSA	6
04	RÉALISATIONS & INVESTISSEMENTS	11
05	PERSPECTIVES & ENJEUX	16
06	STATISTIQUES	17



Chères communes actionnaires,
chers collègues,
chers partenaires,

À la lecture de ce rapport de gestion, vous constaterez que l'année 2025 s'inscrit dans la continuité, avec une activité stable et maîtrisée. Si cette stabilité peut paraître évidente, elle ne l'est pas dans le contexte actuel. Elle est le résultat du travail quotidien de nos équipes et d'une organisation qui fonctionne.

L'année a toutefois été marquée par un changement important à la direction. Monsieur André Vessaz a quitté ses fonctions après plusieurs années d'engagement. Je tiens à le remercier sincèrement pour le travail accompli. La direction a été reprise en interne par Monsieur Cédric Nicolet. Son parcours au sein de Valorsa, sa connaissance des dossiers et des enjeux, permettent d'assurer une transition naturelle, dans la continuité.

Du côté de notre société partenaire Tridel, l'année 2025 a été plus mouvementée. Le projet Transversa a abouti à un changement structurel important, avec l'intégration du personnel auparavant mis à disposition par la Ville de Lausanne. Cette évolution renforce la cohérence de l'organisation et marque une étape importante dans le développement de Tridel.

Il me paraît également important de relever un élément qui concerne directement les communes : les résultats financiers de Tridel. Grâce à une gestion rigoureuse et à de bonnes performances, des ristournes exceptionnelles ont pu être versées ces dernières années.

Parallèlement, les tarifs d'incinération sont en baisse depuis deux ans. Cette tendance se confirme avec une nouvelle baisse de tarif de CHF 10.– par tonne qui sera appliquée en 2026, en lien avec les résultats positifs de 2025.

Ces bons résultats ne doivent toutefois rien au hasard, ni à un seul acteur. Ils reposent sur l'ensemble de la chaîne. Ils sont aussi le fruit du travail réalisé en amont par les périmètres, qui collectent, préparent et conditionnent les déchets incinérables. C'est cette qualité d'exécution, souvent peu visible, qui permet à l'outil industriel de fonctionner de manière performante.

Il est utile de le rappeler : ce sont les communes, à travers les périmètres, qui sont à la base du système. Ce sont elles qui en assurent le bon fonctionnement et qui, en tant qu'actionnaires, doivent en retirer les bénéfices. La redistribution des bons résultats et la maîtrise des coûts ne sont donc pas des éléments accessoires, mais bien une finalité du modèle.

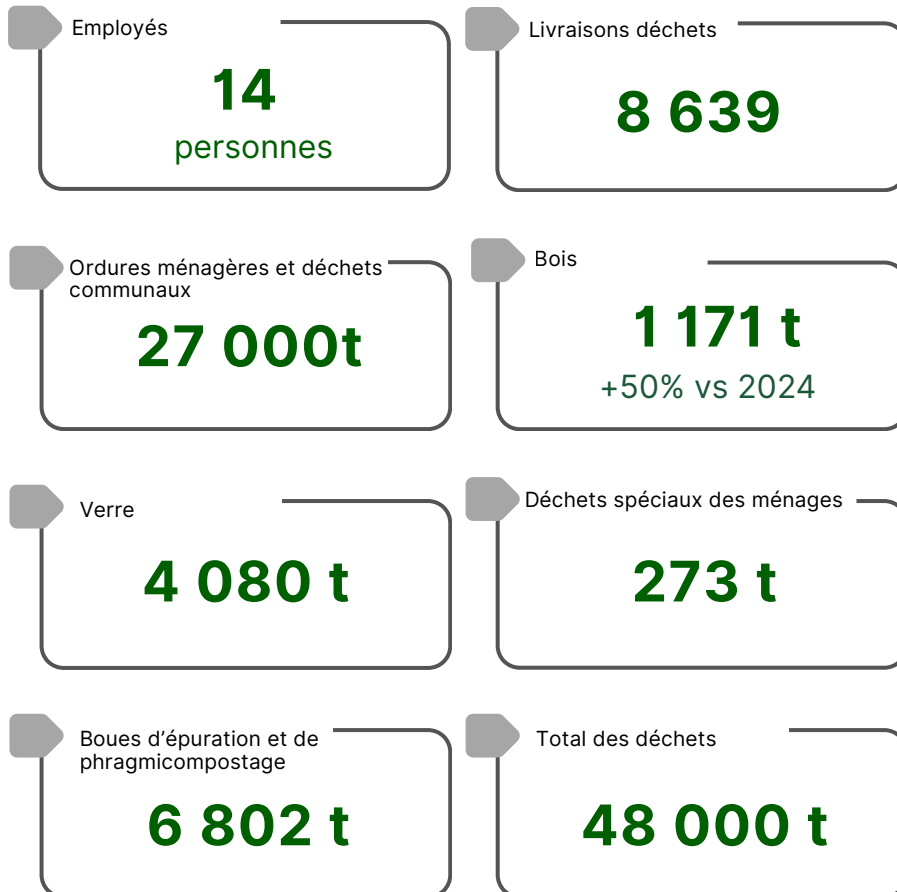
Je tiens enfin à remercier l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs de Valorsa pour leur engagement, ainsi que mes collègues du Conseil d'administration pour la qualité des échanges tout au long de l'année.

Notre mission reste la même : accompagner les communes avec pragmatisme, transparence et efficacité, dans un environnement qui continuera à évoluer.

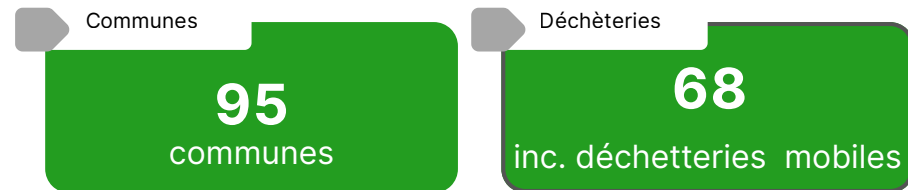
Gregory Wyss
Président du Conseil d'administration de Valorsa SA

02 Données clés

Valorsa



Périmètre



Faits

marquants 2025

Cette année a été pour Valorsa et ses équipes une année de transition. Le changement de direction a marqué un tournant dans l'organisation, tout en conservant nos priorités stratégiques :

- Soutien aux communes
- Optimisation des infrastructures
- Efficience financière.

Le nouveau directeur, Cédric Nicolet, a pris ses fonctions le 1er septembre 2025 dans la continuité d'une histoire qui dure depuis plus de 18 ans.

Son expérience en tant que responsable du service financier, puis directeur ad-interim, lui ont permis de développer une connaissance approfondie de l'entreprise, de ses défis et de l'équipe.

Sa vision : valoriser les déchets des 95 communes actionnaires avec efficacité et innovation, continuer à relever les défis environnementaux, optimiser les processus et renforcer le rôle de leader dans l'économie circulaire. Enfin, faire de Valorsa le centre de compétence déchets pour les communes actionnaires.

Valeurs

D

DURABLE

Nous contribuons proactivement à une économie circulaire dans toutes nos activités

É

ÉQUITABLE

Nous garantissons l'équité dans nos rapports avec toutes les parties prenantes

C

COMPÉTITIF

Nous recherchons en permanence le meilleur équilibre prix-prestations-qualité

H

HUMAIN

Nous mettons l'écoute et le dialogue au centre de nos relations internes/externes

E

EXEMPLAIRE

Nous mettons en oeuvre systématiquement les bonnes pratiques au service de nos clients

T

TRANSPARENT

Nous communiquons régulièrement sur l'activité de l'entreprise et l'évolution du secteur

Entreprise

VALORSA



Structure juridique

Les actionnaires de VALORSA sont exclusivement des communes du périmètre ouest vaudois.

Capital-actions au 31.12.2025: CHF 6'800'000.-

Type d'actions :

100% actionariat public (95 communes actionnaires), réparties proportionnellement à la population.

CHF 800.- par tranche de 25 habitants jusqu'à 1'350 habitants.

CHF 2'400.- par tranche de 74 habitants au-delà de 1'350 habitants.



Conseil d'administration

Le Conseil d'administration de VALORSA est composé de 9 membres représentants des communes actionnaires. Il est élu en respectant le droit d'y siéger par district conformément aux statuts.

Composition du Conseil d'administration élu depuis 2022

Président CA Tridel	M. Gregory Wyss	District du Gros-de-Vaud
Vice-Présidente CA Tridel	Mme Nathalie Jaton M. Bernard Ebener	District de l'Ouest lausannois District de Morges
CoFin	M. Danilo Perotti	District du Jura-Nord vaudois
CoFin	M. Pierre Bruni	District du Gros-de-Vaud
CA Cosedec	Mme Liliane Annen M. David Lenoir	District de Lausanne District de Morges
	M. Jean Ceppi M. Serge Gambarasi	District de l'Ouest lausannois District de Morges

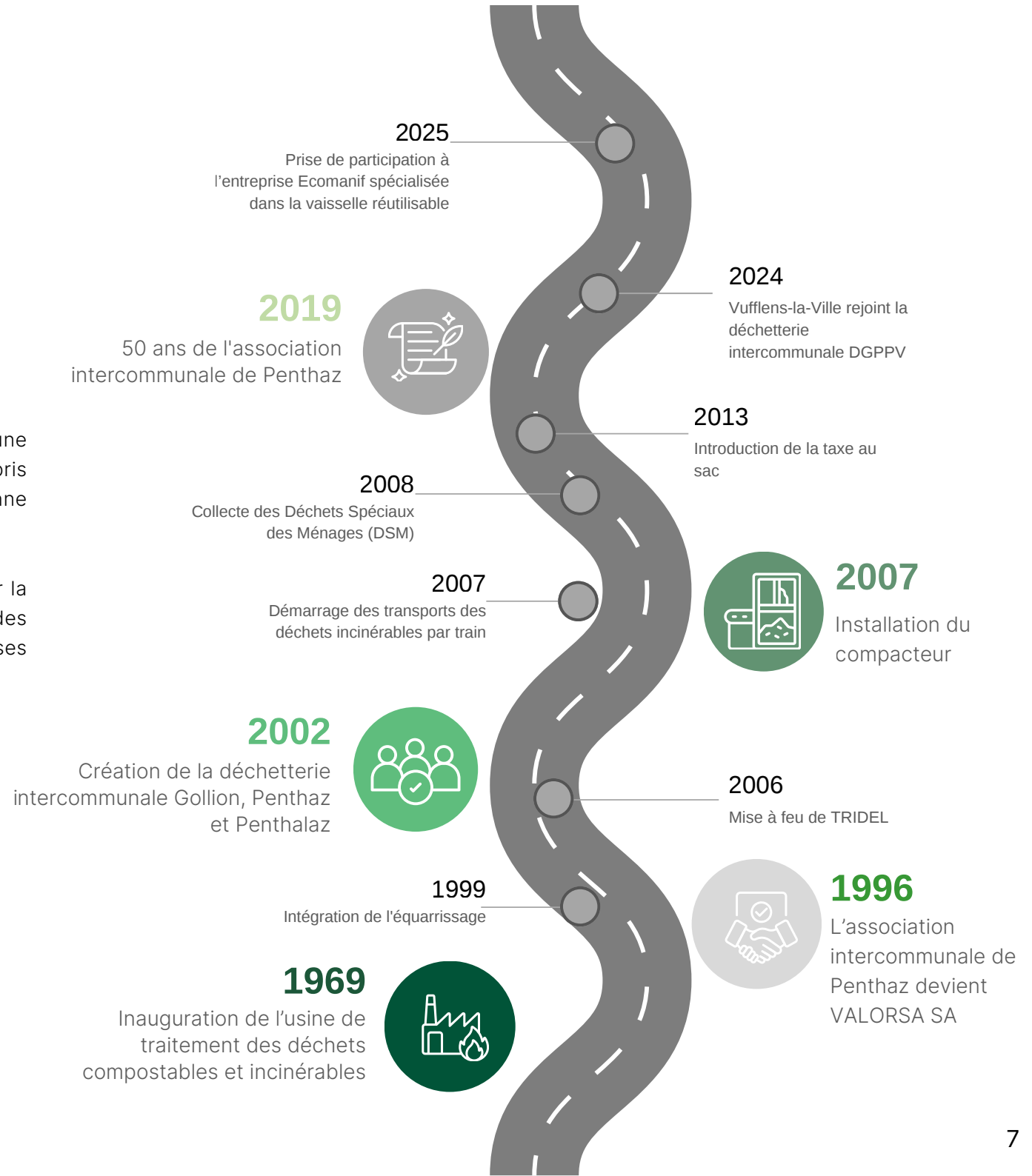
Entreprise

VALORSA

Historique

Créée le 26 janvier 1996, VALORSA SA est une société anonyme de droit public. Elle a repris l'ensemble des actifs et activités de l'ancienne association de communes AIP.

En application avec la législation vaudoise sur la gestion des déchets, VALORSA remplit des tâches communales déléguées par ses actionnaires.



03

Entreprise

VALORSA

L'équipe



Cédric Nicolet	Direction
Tania Schnider	Finance
Aurélie Gateaud	Projets et communication OCS
Anaïs Kieng	Administration
Stéphane Gauthy	Chef d'exploitation
Yacouba Ouattara	Exploitation
Moustapha Bouziane	Exploitation
Paulo Tavares	Exploitation
Rosario Monteiro	Pesage
David Maillefer	Exploitation
Pierre-André Favre	Équarrissage
Bruno Bartolomeu	Exploitation

La conseillère à la sécurité (OCS) pour le périmètre est Aurélie Gateaud depuis mars 2025 conformément à l'Ordonnance sur les conseillers à la sécurité pour le transport de marchandises dangereuses par route, par rail ou par voie navigable.

Site d'exploitation

01

Centre de tri et de collecte

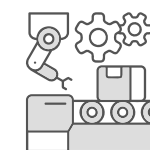
VALORSA collecte, transporte, trie, valorise et traite les déchets urbains de 95 communes du périmètre et des entreprises de la région.



02

Centre de compactage des déchets incinérables

Une fois compactés, les déchets sont acheminés par le train jusqu' à TRIDEL pour y être incinérés



03

Centre de collecte des sous-produits animaux d'importance cantonale

Les déchets carnés sont conditionnés avant d'être transportés et incinérés chez GZM Extraktionswerk AG à Lyss.



04

Déchetterie intercommunale

Pour les habitants des Communes de Gollion, Penthaz, Penthalaz et Vuflens-la-Ville.



Entreprise

VALORSA

Au service des communes



Rétrocession du verre

Valorsa se charge de la vérification des statistiques et des demandes de subventions concernant la rétrocession du verre pour les communes actionnaires.

Le montant de la rétrocession 2024 versée en 2025 (hors TVA) est de :

- **100%** pour le verre trié soit **CHF 92.00/t**
- **60%** pour le verre mélangé soit **CHF 55.20/t**

Gestion de la taxe au sac

VALORSA coordonne les livraisons à TRIDEL, effectue le suivi administratif, vérifie les tonnages et le bon déroulement du concept puis procède à la rétrocession de la taxe au sac pour le compte des 86 communes actionnaires et partenaires.

Afin de pouvoir procéder à la rétrocession des montants, une cellule financière a été créée afin de compiler et de vérifier les tonnages. Les données sont ensuite transmises à l'organe de direction, composé des présidents des périmètres. Une fois validés, les chiffres sont transmis à TRIDEL pour le versement des montants aux périmètres. Ces derniers se chargent de transférer l'argent aux communes en fonction des tonnages collectés durant l'année (4 versements trimestriels + le décompte final).

En 2025, un montant de CHF 342.80 (HT) /tonne collectée a été versé aux communes.

Un organe de contrôle, constitué de 2 représentants par périmètre et d'un représentant de TRIDEL, examine les procédures et les comptes dans chaque périmètre, afin d'assurer la validité et l'équité du concept régional.

Surveillance du respect du concept de sac taxé

Les communes ont l'obligation de faire respecter l'utilisation des sacs taxés à la population et sont contrôlées périodiquement sur ce point. Le taux de sac non-conformes correspond aux déchets collectés qui ne sont pas correctement conditionnés dans la collecte des ordures ménagères.

En 2025, le **taux a été réévalué à 5%** (3% auparavant). Il n'y a pas eu de nouveau contrôle sur le périmètre. Seuls les seconds contrôles des communes évaluées en 2024 et ayant eu des non-conformités ont été partiellement effectués.

03

Entreprise

VALORSA



Déchetterie

Gollion, Penthaz, Penthalaz, Vufflens-la-Ville

Ressourcerie

La ressourcerie est gérée par l'association Demain Penthalaz et son équipe de bénévoles

Un portacabine a été aménagé au printemps pour ranger les objets et accueillir les personnes.

L'inauguration officielle a eu lieu en septembre 2025 en présence des équipes de l'association Demain Penthalaz, des municipaux des 4 communes et de Valorsa

Tonnages collectés en 2025



149t

ENCOMBRANTS MÉNAGERS



238 t

PAPIER / CARTON



207 t

VERRE



205t

BOIS



80 t

FERRAILLE



04 Réalisations & investissements

En quelques chiffres :

4 sessions de **formation**
avec **70 personnes** de **42 communes**

Mieux connaître Valorsa et décrypter les sujets d'actualité dans le secteur des déchets.

32 visites de déchetteries

12 communes

ont adopté la collecte des bouteilles Dr Gab's et plus de **120 caisses** ont été restituées à Dr Gab's

1 prise de position

afin de défendre les **intérêts des communes** sur le projet d'**ordonnance sur les emballages (OEm)**

1 session d'**initiation** aux déchets spéciaux

Plus de **70%** des communes rencontrées

Réalisations & investissements

Nos déchets de cuisine ont de la valeur

Les déchets de cuisine représentent environ un tiers des poubelles, mais triés correctement, ils peuvent être transformés en compost ou en énergie renouvelable (biogaz) au lieu d'être incinérés. Responsables.ch a lancé une action innovante **pour encourager le tri des déchets de cuisine** et ainsi alléger les poubelles.

Pour cela, un dispositif, constitué d'un tout-ménage, de la distribution de seaux à compost et l'apposition d'autocollants conçus par Axesslab spécialisé en neuroscience, est proposé aux communes. Le concept est basé sur un indice subtil « d'être regardé » sous la forme d'une image d'un visage associé artistiquement au concept de biodéchets. L'association des deux constitue un nudge.

- Période : Décembre 2024 - octobre 2025
- Communes pilotes : Lonay, Penthaz, Pompaples
- Évaluation : Autopsies de sacs taxés pour mesurer l'efficacité du tri.

Résultats 2025

La phase pilote de la campagne s'est achevée à l'automne 2025. Ces trois communes ont mis en place le dispositif. Pour l'une des communes le dispositif a été limité à un quartier, pour une autre, il accompagnait le déploiement de nouveaux points de collecte.

Les résultats montrent une amélioration de la qualité du tri : **la proportion de sacs sans aucun biodéchets a augmenté de 25%** dans les trois communes et la **quantité de biodéchets dans les sacs a baissé significativement** pour l'une des communes.

Les facteurs de succès ont été la mise en place d'actions de sensibilisation variées en plus du tout-ménage, d'offrir gratuitement le seau à compost et enfin de rendre visible la signalétique sur les conteneurs.

Perspectives 2026

La campagne sera déployée en 2026 dans l'ensemble du canton. Sept communes du périmètre, Bercher, Daillens, Ecublens, Grancy, La Chau, Penthaz et Préverenges, font parties des candidates.



04 Réalisations & investissements

Sensibilisation

Coup de balai 2025

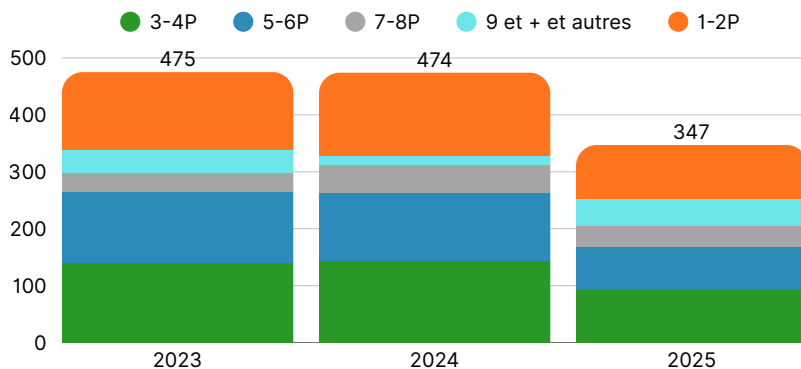
L'opération Coup de Balai s'est déroulée les **28 et 29 mars**. Organisée par les services de l'environnement des cantons de Vaud et Fribourg en collaboration avec COSEDEC, cette initiative vise à sensibiliser la population à l'impact environnemental et financier des déchets sauvages.

42 communes du périmètre ont participé. Valorsa a soutenu cette action en prêtant des pinces aux communes intéressées. Un grand merci aux participantes et participants !!



COSEDEC

En 2025, **347 interventions** en classe ont eu lieu dans les établissements scolaires primaires et secondaires du périmètre.



© Crédit photo Commune d'Echallens



04 Réalisations & investissements

Congrès et journées à thèmes

Les équipes de Valorsa ont participé à plusieurs manifestations en 2025 afin de rester à la pointe sur les sujets d'actualité.



Congrès du recyclage- janvier 2025



Nouvelle collecte

En partenariat avec la brasserie Dr Gab's à Puidoux, Valorsa propose aux communes volontaires la possibilité de collecter les bouteilles en vue de leur lavage et réutilisation.

Vaisselle réutilisable

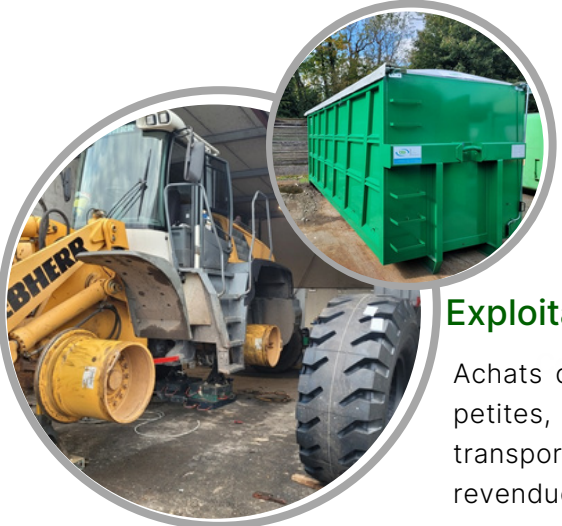
Valorsa est entré au capital de l'entreprise Ecomanif. Basée à Yverdon, elle est spécialisée en vaisselle réutilisable pour les fêtes et manifestations. Elle a ouvert une seconde laverie à Nyon.



04

Réalisations

& investissements Immeubles, machines et matériels



Exploitation

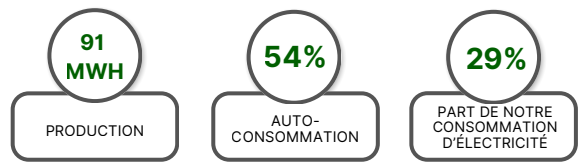
Achats de deux bennes 35m3 en remplacement des petites, pour plus de flexibilité dans les stockages et transports matières. Les anciennes bennes ont été revendues.

Changement des pneus du trax.



Energie solaire

Réparation d'un panneau solaire. Les 800 m2 de panneaux solaires fournissent :



Bâtiments

Réfection du chemin d'accès au bureau administratif. Un diagnostic de performance énergétique CEEB+ a été mené sur l'ensemble des bâtiments. L'objectif est d'avoir un point de situation en vue d'améliorer la performance énergétique des bâtiments et de dimensionner correctement le système de production de chaleur lors de son prochain renouvellement.

Perspectives & enjeux

Vetropack

L'un de nos principaux exutoires pour le verre, Vetropack a fermé son activité de verrerie en 2024 et annoncé l'arrêt total de son activité logistique pour début 2026. VALORSA s'engage à garantir un exutoire pour l'ensemble de ces actionnaires. De ce fait, des changements de destinations ont été mise en place petit à petit fin 2025.

A l'arrêt de Vetropack, l'ensemble des communes encore concernées devra modifier la destination du verre. Valorsa a la capacité d'accueillir le verre de ses communes.

Projet Aclens

Depuis 2020 les CFF ont annoncé que les voies de débord de la gare de Cossonay-Penthalaz ne pourraient plus être utilisées pour du transfert sur rail de marchandises.

La rénovation de la gare nécessite un rallongement des voies et par conséquent l'activité de logistique des marchandises disparaîtra.

Dès lors, les discussions ont démarré entre le canton, les CFF et VALORSA pour l'obtention d'une parcelle se situant dans la zone industrielle de Aclens/Vufflens-La-Ville.

En 2025, malgré plusieurs séances sur le sujet, il n'y a pas encore de date d'échéance de fixée pour le démarrage de ce projet.

Collecte du plastique

L'ordonnance sur les emballages a été revue par la Confédération en 2025 afin de répondre notamment à la motion Dobbler sur le recyclage des plastiques. **Elle précise que les communes n'ont pas l'obligation de collecter les emballages en plastique et les briques à boissons**, mais présente des lacunes sur des mesures contraignantes en terme de réduction des plastiques et son recyclage. La collecte en sac payant par les commerces est autorisée.

Durant la phase de consultation, l'ensemble des périmètres du canton se sont mis d'accord sur une prise de position commune, partagée avec les communes pour faciliter leur propre prise de position.

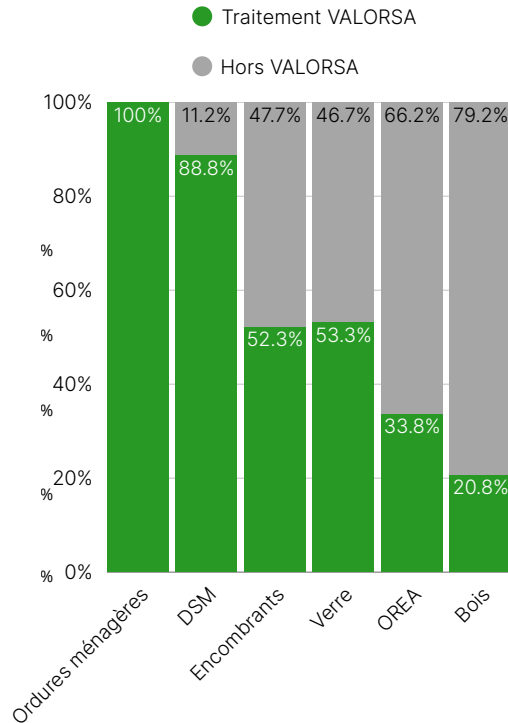
L'Ordonnance entrera en vigueur en 2026, et selon sa version finale pourra impacter les habitudes de population.



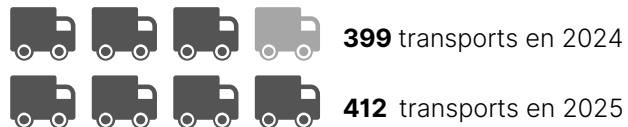
Statistiques 2025

Site d'exploitation VALORSA

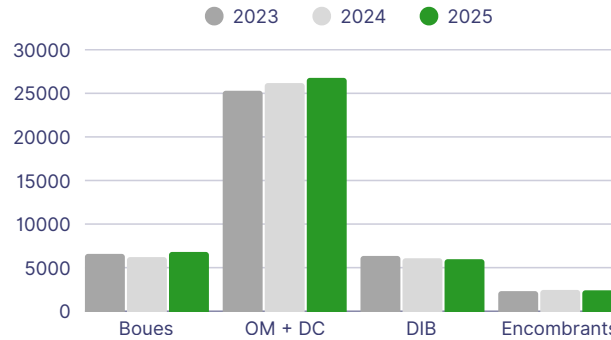
Taux utilisation Valorsa par les communes



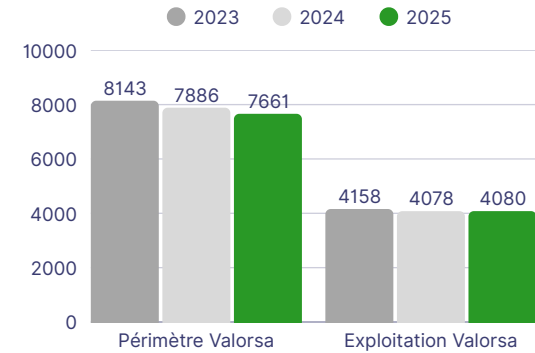
Nombre de transports DSM



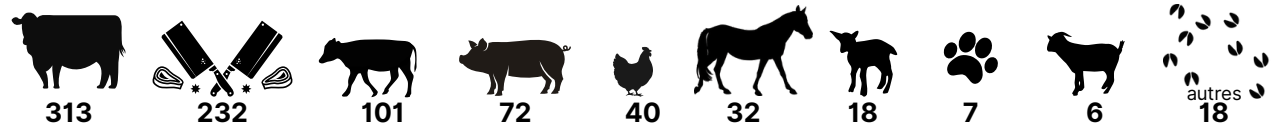
Déchets incinérables (tonnes)



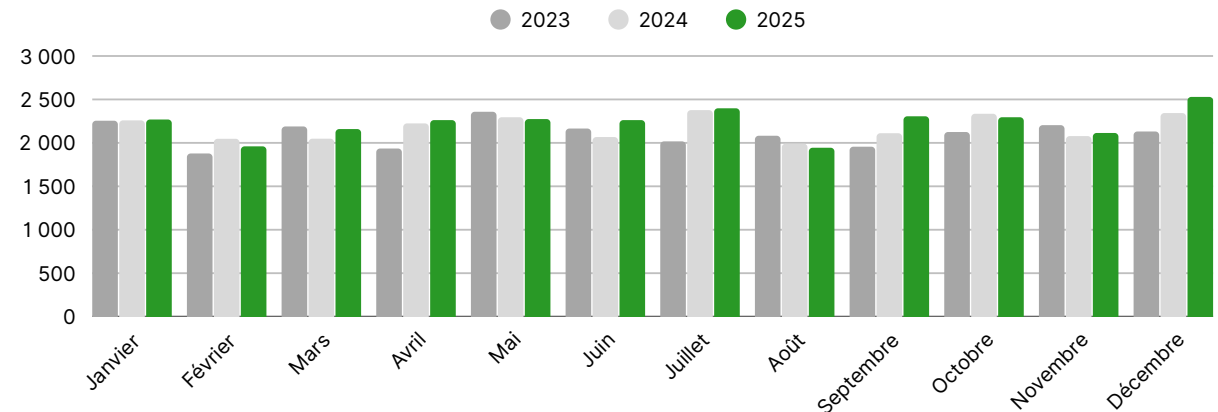
Verre (tonnes)



Equarrissage (tonnes)



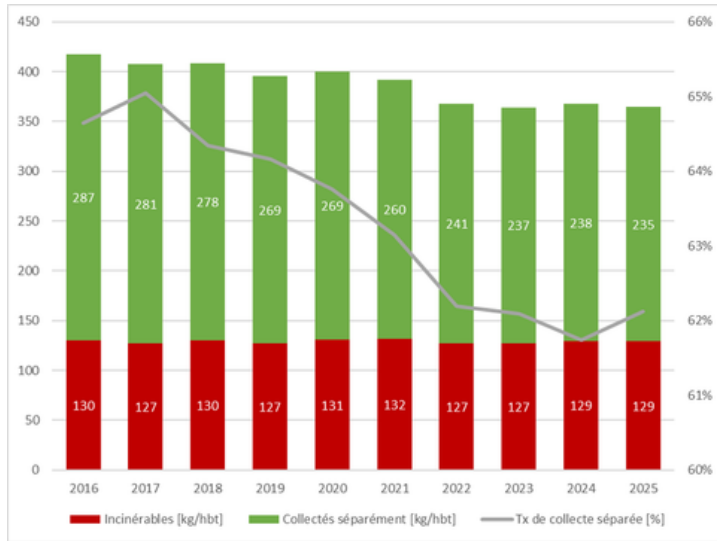
Ordures ménagères et déchets communaux par mois (tonnes)



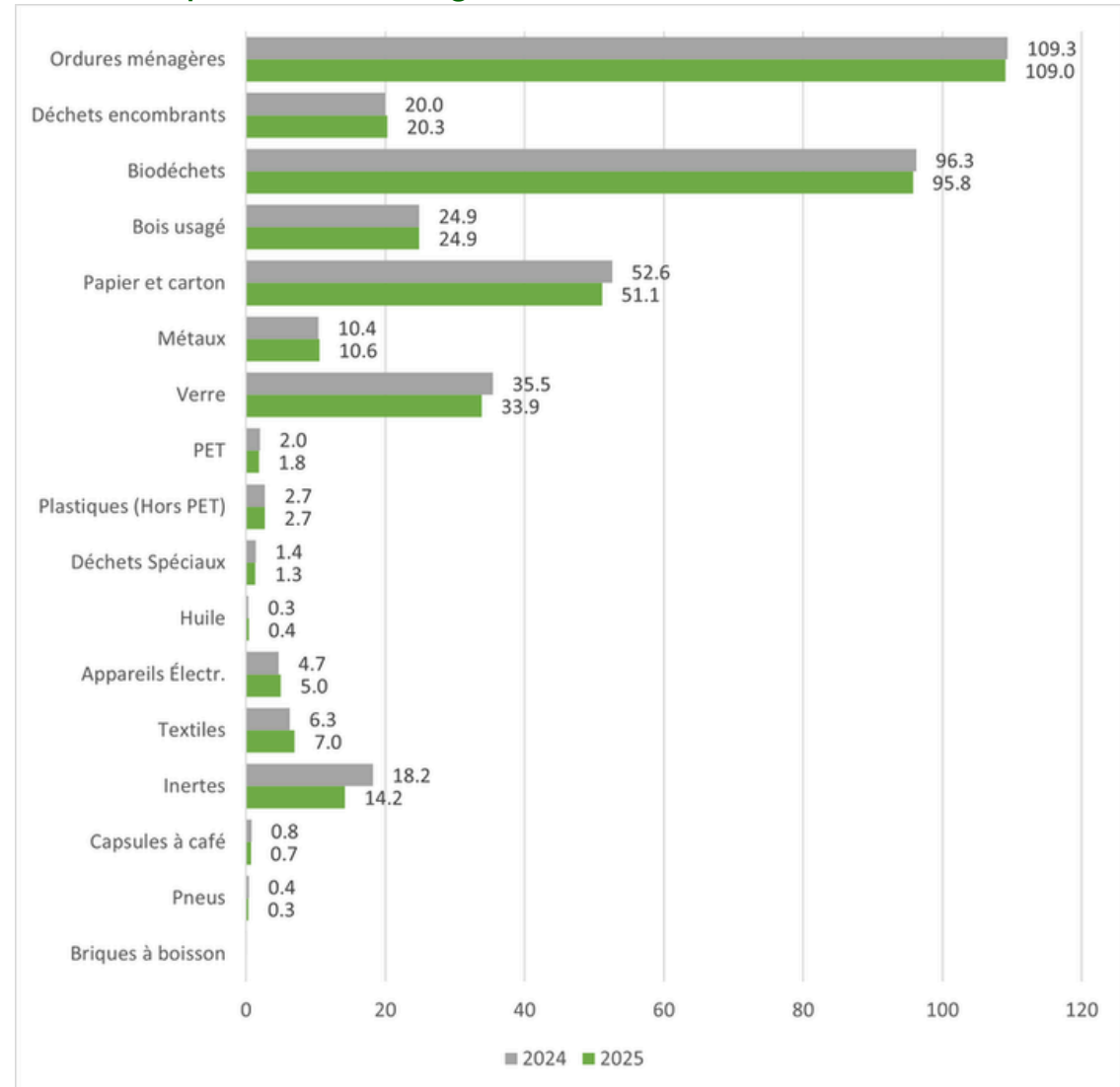
Statistiques 2025

Périmètre VALORSA

Évolution des quantités collectées et du taux de collecte séparée

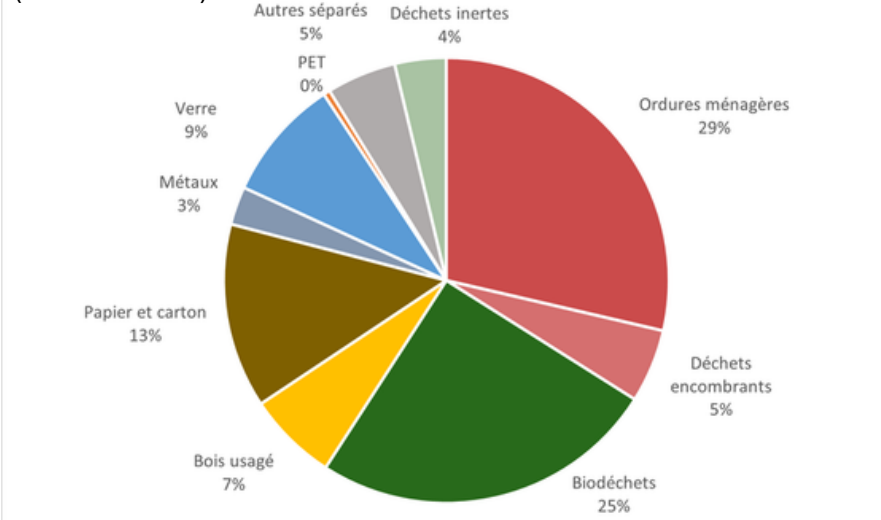


Quantités par habitants (kg/hbt)



Taux de collecte séparée : 62.1%

(61.7% en 2024)



Nos partenaires



Afin de conseiller au mieux les communes du périmètre et de suivre l'évolution légale et logistique de cette filière, VALORSA participe au groupe de travail sur les déchets spéciaux avec d'autres actionnaires et l'Etat de Vaud.



Monsieur Grégory Wyss, Président de VALORSA, et Monsieur Bernard Ebener, membre du Conseil d'administration de VALORSA, sont les deux membres délégués au Conseil d'administration de TRIDEL.



VALORSA participe à différents groupes de travail, tout en étant membre de plusieurs associations régionales et nationales. Une coordination à différents niveaux est primordiale pour une meilleure harmonisation des services.



Monsieur David Lenoir, membre du Conseil d'administration de VALORSA, représente les intérêts des communes de VALORSA au sein de cette coopérative en tant qu'administrateur.



Valorsa soutient les initiatives d'Ecomanif en faveur de l'utilisation de vaisselle réutilisable